

## Conditions générales de vente

### Formation Professionnelle Continue Qualit'EnR

**Déclaration d'Activité de Formation  
enregistrée sous le N° 11 75 43 954 75 auprès  
du Préfet de la Région Ile de France.**

#### 1/ Objet et Champ contractuel

1.2. Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles Qualit'EnR s'engage à vendre une prestation de formation dans le cadre de la formation professionnelle continue.

1.3. Elles s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du client et notamment dans ses conditions générales d'achat.

1.4. Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.

1.5. Qualit'EnR peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au client et acceptées par ce dernier.

#### 2/ Définitions

Formation inter-entreprises : formation dont le contenu est décrit dans le présent programme réalisée dans nos locaux.

Client : personne morale ou physique qui achète la prestation.

Stagiaire : personne physique qui bénéficie de la formation.

#### 3/ Prise en compte des inscriptions

##### 3.1. Pour les clients personnes morales

L'inscription n'est validée qu'à réception, d'une part, du bulletin d'inscription du stagiaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise d'autre part du règlement total de la formation 10 jours ouvrés avant le déroulement de la formation ainsi que la signature de la convention de stage revêtu du cachet de l'entreprise.

##### 3.2. Pour les personnes physiques

L'inscription n'est validée qu'à réception d'une part, du bulletin d'inscription du stagiaire signé et d'autre part du règlement total de la formation 10 jours ouvrés avant le déroulement de la formation ainsi que la signature de la convention de stage.

#### 4/ Responsabilité

4.1 Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance et signé par le stagiaire.

4.2. Qualit'EnR ne peut être tenue responsable des dommages ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

4.3. Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

#### 5/ Prix, modalités de facturation et de paiement

5.1. Les prix TTC sont indiqués sur le bulletin d'inscription et la convention de formation.

5.2. La facture est expédiée au client/Stagiaire dans un délai de 10 jours ouvrés après le déroulement de la formation.

5.3. Les paiements demandés avant le déroulement de la formation sont effectués soit par chèque soit par virement bancaire à l'ordre De Qualit'EnR.

#### 6/ Prise en charge par un organisme tiers

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCA), il appartient au client/stagiaire de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné. Qualit'EnR demande le règlement des formations avant leur déroulement, les organismes tiers (OPCA) remboursent directement les clients/stagiaires si la prise en charge n'a pas été réceptionnée par Qualit'EnR 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

#### 7/ Pénalités de retard et sanction en cas de défaut de paiement.

En cas de défaut de paiement d'un chèque encaissé après le déroulement de la formation une procédure d'impayé sera engagée à l'encontre du client/stagiaire. Nous recourrons à tous moyens à notre convenance pour recouvrer les sommes dues à Qualit'EnR.

#### 8/ Convocation et Attestation de présence

8.1. Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressée au client/stagiaire. Qualit'EnR ne peut être tenue responsable de la non réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

8.2. Une attestation de présence, établie en conformité avec les feuilles d'émargement, est remise au client et/ou au stagiaire en fin de formation.

#### 9/ Annulation, report, cessation anticipée, absences.

##### Personne morale et physique

Toute annulation à la date du début de la formation ou non présentation du stagiaire entraîne la facturation du prix total de la formation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées. Une fois la formation commencée, lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne), le client personne physique est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées. En l'absence de cas de force majeure, une fois la formation commencée, toute annulation, abandon ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

##### Qualit'EnR :

Qualit'EnR se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint. En cas d'annulation par Qualit'EnR, les sommes versées sont remboursées au client.

En cas de report, Qualit'EnR propose de nouvelles dates : si le client les accepte, les sommes déjà versées sont imputées sur le prix de la nouvelle session de stage ; si le client les refuse, ces sommes lui sont remboursées. En cas de cessation anticipée de la formation par l'établissement pour un motif indépendant de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées. Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

#### 10/ Propriété Intellectuelle

Qualit'EnR est seule titulaire des droits de propriétés intellectuelle sur l'ensemble des formations qu'elle propose à ses clients. Tous les contenus et supports pédagogiques, quelles qu'en soient leur forme et leur nature (économique, technique, commercial) utilisés dans le cadre des formations, appartiennent à titre exclusif à Qualit'EnR. Toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et, plus généralement, toute exploitation non expressément autorisée par Qualit'EnR pourra donner lieu à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

#### 11/ Confidentialité

Qualit'EnR, le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels, les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économiques, techniques, commerciaux...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

#### 12/ Informatique et Libertés

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire et de les tenir informés des offres de service d'Qualit'EnR ; aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client et le stagiaire disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel. Ils disposent également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du service en charge de la formation d'Qualit'EnR.

#### 13/Droits Applicables – Tribunaux Compétents

Toutes les contestations relatives aux ventes de biens et services conclus par Qualit'EnR, ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française.

#### 14/ Relations Clients

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser à Qualit'EnR du Lundi au Vendredi de 9h à 18h au 01 48 78 21 23 ou transmettre un courriel à formation@qualit-enr.org.